



Écoles Municipales Artistiques

Conseil d'établissement du 13 février 2023

Compte rendu

En présence de : **Madame Rossignol**, directrice de la culture ; **Madame Van Maerrem**, directrice de l'académie municipale de danse ; **Monsieur Gonzalez Novales**, directeur du conservatoire de musique ; **Madame Dumoulié**, directrice adjointe du conservatoire de musique ; **Madame Milon**, directrice de l'école d'arts plastiques ; **Madame Besnainou**, cheffe de service des écoles municipales artistiques ; **Madame Guiot**, cheffe de service adjointe des écoles municipales artistiques ; **Monsieur Renaud**, représentant des professeurs de l'école d'arts plastiques ; **Madame Nguyen**, représentante des élèves de l'école d'arts plastiques (classe préparatoire) ; **Madame Hlaout**, représentante des élèves de l'école d'arts plastiques (classe préparatoire) ; **Monsieur Abdellah Abou**, représentant des élèves et parents d'élèves du conservatoire de musique ; **Madame Cutri**, représentante des élèves de l'académie municipale de danse ; **Monsieur Fazio**, représentant des élèves et parents d'élèves de l'école d'arts plastiques et de l'académie municipale de danse ; **Madame Philip**, représentante des élèves et des parents d'élèves du conservatoire de musique et de l'école d'arts plastiques ; **Monsieur Vidaud**, représentant des élèves et parents d'élèves du conservatoire de musique

Mme BESNAINOU remercie l'ensemble des personnes présentes ce soir pour ce conseil d'établissement des EMA : Mme Rossignol, directrice de la culture et l'ensemble des directions pédagogiques présentes, ainsi que les représentant.es des professeur.es, des élèves de la classe préparatoire et des élèves/parents d'élèves pour leur présence, mais également pour l'ensemble du travail fourni en amont de ce conseil, lors des différents temps d'échanges, toujours nourris et constructifs.

Le dernier conseil d'établissement s'est tenu en novembre 2021, période de reprise des activités et des événements artistiques dans un contexte incertain encore très marqué par la crise sanitaire. Depuis cette réunion en plénière, plusieurs séances de travail ont eu lieu en sous-groupe afin d'étudier certaines thématiques comme l'actualisation du règlement intérieur¹, le réaménagement des espaces d'attente et d'autres sujets concernant le quotidien des EMA.

➤ Présentation générale des EMA - Mme Besnainou, cheffe de service des EMA

Rôle et statut du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement est un organe consultatif. Ce temps doit donc permettre à l'ensemble des membres et représentant.es de se rencontrer pour soutenir et suivre les actions entreprises, les partenariats engagés et le bilan des activités pédagogiques des EMA. C'est un espace de circulation des informations et des idées. Il n'y a donc pas de prise de décision lors de ces réunions ne s'agissant pas d'un conseil d'administration.

¹ La nouvelle version du règlement intérieur a été adoptée par délibération du Conseil Municipal en juin 2022.

Rappel des lignes directrices du projet des EMA

- ▶ Un lieu d'enseignement artistique
- ▶ Un lieu **dédié aux amateurs et ouvert sur la ville**
- ▶ Un lieu de **soutien à la création, au développement artistique et aux jeunes interprètes**

Les EMA en quelques chiffres ...

- **Effectifs des agents** (février 2023)

Le service des Ecoles Municipales Artistiques est rattaché à la direction Culture de la Ville et compte près de 80 agents avec un cadre d'emploi, des filières et des statuts différents ainsi que des vacataires intervenants ponctuellement pour des remplacements, des jurys ou en tant que modèle vivant.

▶ **L'équipe administrative et technique** est constituée de 7 personnes.

▶ **Les directions pédagogiques** sont composées de 3 directions, 3 directions adjointes et un coordinateur des actions culturelles pour le conservatoire de musique. Depuis le dernier conseil d'établissement, nous nous réjouissons des arrivées de M. Patrick Entat – directeur adjoint de l'académie de danse et de Mme Laure Dumoulié – directrice adjointe du conservatoire, qui ont pris respectivement leurs fonctions en décembre 2021 et en juillet 2022. M. Hervé Moreau rejoindra également l'équipe du conservatoire en tant que coordinateur des actions culturelles, et ce à partir de mars 2023.

▶ **L'équipe enseignante** se compose de la manière suivante : pour le conservatoire de musique : 45 professeur.es ; pour l'académie de danse : 14 professeur.es ; pour l'école d'arts plastiques : 8 professeur.es.

Pour 2021/2022, concernant les équipes, nous pouvons mentionner :

- la mise en place de période d'immersion au sein de l'accueil des EMA pour **deux agents du service d'accompagnement vers le maintien dans l'emploi** de la mairie. Ces temps ont permis à des agents en reconversion de découvrir un nouvel environnement de travail. Ces expériences ont été très positives, aussi bien pour les agents accueillis que pour notre service. Nous avons ainsi pu intégrer de manière pérenne l'un de ces agents dans l'équipe des EMA.
- d'autre part, il est à noter **l'accompagnement dans la formation** et l'évolution de carrière des agents, avec un soutien spécifique en 2022 qui se poursuit en 2023, notamment dans la préparation aux concours d'Assistant Territorial d'Enseignement Artistique (ATEA) et Professeur d'Enseignement Artistiques (PEA) via les formations proposées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) mais aussi le partage et la mutualisation de ressources et de conseils en interne.

En ce sens, nous comptons en 2022, deux réussites au concours ATEA principal 2^{ème} classe en danse classique et en danse jazz.

- **Publics**

Pour l'année scolaire 2022/2023, nous dénombrons près de **1330 inscriptions** toutes écoles confondues. Ces chiffres stables par rapport à l'année dernière et aux dernières années sont encourageants au regard des chiffres de fréquentation en berne pour certains lieux artistiques et culturels depuis la crise sanitaire.

Ces derniers temps aux EMA ont été marqués par **une envie de se retrouver et de partager des temps artistiques et culturels**. En témoigne, la programmation foisonnante d'évènements tout au long de l'année avec un très grand engagement aussi bien de la part des enseignant-e-s que des élèves dans l'ensemble des projets pédagogiques et artistiques.

Conservatoire de musique	Ecole d'arts plastiques	Académie de danse	Pépinière
680 élèves dont 580 réinscrits	190 élèves dont 130 réinscrits – 13 élèves en classe préparatoire	340 élèves dont 272 réinscrits	118 élèves

Profil type de l'élève des EMA :

- ▶ Public **majoritairement féminin**, écart femmes/hommes qui s'accroît chez les adultes
- ▶ Public en **majorité Vitriots** : + de 91% des élèves vivent à Vitry-sur-Seine
- ▶ Public **majoritairement jeune** : 66% de moins de 14 ans (chiffre en hausse par rapport à l'année dernière)

Répartition par quartier

La répartition par quartier est relativement stable, avec une hausse de la fréquentation pour les habitant.es du Port à l'Anglais. Cela s'explique notamment par l'évolution démographique de ce quartier ainsi que les mutations urbaines et le développement des transports.

Les quartiers à proximité des EMA restent les plus représentés ce qui peut s'expliquer par les freins liés à la mobilité pour les familles éloignées géographiquement des EMA.

Rayonnement des EMA

Chacune des écoles touche des publics en dehors des élèves inscrits dans les cursus réguliers à travers de **nombreux dispositifs et partenariats spécifiques** :

- **Projets d'EAC** (éducation artistique et culturelle) en lien avec les établissements scolaires (CHAM ; Danses à l'école ; Street Jazz au Collège...)
- **Projets à destination de publics spécifiques** (l'Atelier avec le CMPP, danse sénior avec le CCAS ; journée danse & handicap...)
- **Projets en lien avec des structures sociales** (Cours de danse avec les centres de quartier...)

Continuer cette dynamique d'ouverture et de travail en réseau avec des structures partenaires est essentiel car cela permet de toucher de nouveaux publics tout en ayant des propositions artistiques adaptées à toutes et à tous.

Il est important de souligner que ces publics sont pleinement intégrés dans la vie des EMA, à titre d'exemple, un spectacle proposé dans le cadre de la *Semaine de la danse* a réuni les élèves du cours de danse contemporaine enfants et le public sénior inscrit via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le public présent lors des évènements

Nous touchons également l'ensemble du public présent lors des évènements proposés gratuitement aux EMA ou en hors les murs (propositions artistiques dans de nombreux lieux de Vitry-sur-Seine et dans les villes voisines). Lors de nos rendez-vous réguliers nous retrouvons un public fidèle comme cela peut être le cas lors du festival Claude Helffer, cours d'histoire de l'art, semaine de la danse....

• Eléments budgétaires 2022 et contexte budgétaire 2023

► **Le budget de fonctionnement des EMA** (hors masse salariale) est porté à **70 300€** sur l'exercice 2022. Ce budget permet l'achat du matériel consommable, l'entretien et la réparation des instruments de musique, le paiement des prestations ...

► **Le budget d'investissement** (hors informatique) s'élève à **28 114€** en 2022. Cette hausse (à titre de comparaison moins de 13 000€ en 2021), s'explique par l'achat et l'installation d'un écran de projection motorisé pour la salle de spectacle.

► **Le budget 2023 est en cours d'arbitrage** (voté au Conseil municipal de mars) et se construit dans un contexte budgétaire contraint (inflation généralisée et galopante, augmentation notamment du coût des fluides ; matériaux... ; augmentation du point d'indice au 01/07/2022 qui a une incidence sur l'enveloppe budgétaire RH...).

► **Les recettes**, qui proviennent des paiements des frais d'inscription aux cours, restent stables (*chiffres 2022 à venir*).

La facturation

Les représentant.es des élèves et parents d'élèves évoquent les difficultés liées aux modalités/délais de facturation et les difficultés suite au déménagement de la Trésorerie à Ivry-sur-Seine.

De nombreux usagers nous ont fait remonter des difficultés de lisibilité concernant les factures reçues. Les délais d'envoi ont été très longs et plusieurs factures ont été reçues en même temps... avec parfois la limite de paiement déjà dépassée.

Pour rappel, le circuit de facturation est le suivant : les EMA fournissent la liste des élèves à facturer au Service des Affaires Familiales (SAF) de la Ville qui se charge de calculer le montant de la facture en fonction du quotient familial. Le SAF effectue ensuite la transmission auprès de la Trésorerie.

Les délais de transmission rallongés s'expliquent par le retard pris suite au changement du logiciel SI FAMILLE au niveau de la Ville (reconstitution de la base de données, configuration du logiciel...) et au déménagement de la Trésorerie.

Il est aussi évoqué par les usagers que le déménagement de la Trésorerie à Ivry-sur-Seine rend plus difficile l'accès à ce service public (horaires d'ouverture contraignants, difficulté à avoir un interlocuteur en cas d'erreur ...).

Suite à la mensualisation, les représentant.es souhaitent savoir comment conserver un paiement en une fois ?

Après avoir eu la confirmation du SAF, le paiement en une fois reste possible, il faut en faire la demande auprès du SAF en début d'année. Un travail est en cours avec le SAF pour mieux informer les élèves et parents d'élèves sur les différentes possibilités de paiement au moment des inscriptions et réinscriptions.

Les EMA continuent de collaborer au quotidien avec le SAF pour respecter l'ensemble des délais fixés.

Comment sont informés les usagers des augmentations tarifaires ?

L'ensemble des usagers est informé lors du vote annuel des tarifs par le Conseil municipal courant mai/juin. Le SAF édite ensuite une brochure qui recense l'ensemble des tarifs pour l'année à venir (cantine, périscolaire, EMA...) consultable sur le site de la mairie et disponible en version papier à l'accueil des EMA.

Serait-il possible de mettre en place un tarif dégressif pour les familles qui ont plusieurs enfants inscrits aux EMA et/ou un tarif dégressif dans le cas d'inscriptions multiples (dans plusieurs écoles) ?

Intervention de Mme Rossignol, directrice de la culture : il a déjà été instauré un tarif dégressif en fonction du quotient familial qui permet de diminuer le coût par élève. Le choix a été fait de découper les tarifs en 17 tranches, ce qui permet de soutenir les personnes les plus en difficulté financièrement.

Les représentant.es d'élèves s'interrogent également sur la répartition des quotients des élèves inscrits aux EMA.

La majorité des élèves des EMA sont dans la tranche haute de la grille de quotient familial. Il est aussi à noter que beaucoup de familles inscrites ne font pas calculer leur quotient en raison de leurs revenus, qui les placent dans la tranche maximum.

Gestion du bâtiment

Cette année encore des **locaux extérieurs** ont été utilisés dans le cadre des cours : une salle au Palais des sports (utilisation liée au manque de salle pour l'académie de danse), des espaces du Mac Val, et de la Galerie pour la classe préparatoire.

Suite à une demande formulée lors du dernier conseil d'établissement, une table à langer a été installée au rez-de-chaussée du bâtiment.

Concernant l'aménagement des espaces d'attente : les assises enlevées suite au Covid ont été réinstallées. Une ligne budgétaire a également été inscrite au budget d'investissement 2023 pour débiter certains aménagements en lien avec la direction de l'architecture de la Ville.

Enjeux pour 2022/2023

- **L'inscription des EMA dans le panorama culturel** : avec une demande d'agrément auprès du ministère de la Culture pour la classe préparatoire et le renouvellement de la demande de classement du conservatoire de musique.

- **Le développement des pratiques durables** au sein des cours et dans la gestion du bâtiment.
- **La question des espaces de pratique disponibles**

Le bilan des EMA 2021/2022 est consultable dans la plaquette du bilan d'activités des EMA, qui a été remis aux différents membres du conseil d'établissement. Les directions pédagogiques proposent donc de détailler en particulier certains points de ce bilan.

➤ L'académie municipale de danse - Mme Van Maerrem, directrice de l'académie de danse

Avec la crise sanitaire qui a bouleversé les pratiques et les habitudes, il s'est fait ressentir une envie de se retrouver et de partager des moments festifs. L'année 21/22 a ainsi débuté au théâtre Jean Vilar avec des spectacles s'inscrivant dans un cycle culturel. Sur toute l'année, plus de 200 enfants et adolescents ont assisté à au moins un spectacle.

Les projets artistiques de l'académie

► Les projets artistiques de l'académie ont été orientés autour de deux thématiques : *Les figures du conte* et *Métamorphose*. Ces thèmes ont permis des complicités artistiques avec le conservatoire et l'école d'arts plastiques autour de nombreux projets présentés au Plateau des EMA (*Semaine de la danse*) et au Théâtre Jean Vilar (*Entrez dans la danse*).

Projet en lien avec les publics scolaires et périscolaires

► 340 enfants d'écoles primaires ont bénéficié de 12 séances de pratique aux EMA soit en danse classique, en danse contemporaine ou en hip-hop à travers le dispositif *Danse à l'école*. Ces séances ont été complétées par une sortie spectacle au Théâtre Jean Vilar et un atelier de danse avec un chorégraphe. Ces parcours se sont clôturés par des présentations publiques aux EMA.

► 30 adolescent.es du collège Audin ont participé à 12 séances en danse street jazz menées par Sébastien Réat. Ils ont été associés aux élèves de Street jazz inscrits aux EMA pour présenter ensemble une création chorégraphique sur le Plateau. Suite à cette expérience positive, 2 sessions de 12 séances chacune sont inscrites dans le programme 22/23 afin de continuer la préfiguration d'une classe à horaire aménagée danse dans les prochaines années.

► Pendant les vacances de février, 60 enfants de centres de loisirs ont pratiqué la danse, le chant et la musique avec le danseur et chorégraphe Olivier Le François autour de son projet *Totem*.

En tout, c'est plus de 400 enfants ont pratiqué la danse en dehors des élèves inscrits dans un cursus de l'académie.

Les projets pédagogiques

Les projets pédagogiques ont été orientés vers le public adolescent, de plus de 15 ans, en pérennisant notamment le 3^{ème} cycle en danse classique et contemporaine, avec en 2021/2022 : 8 élèves et en 2022/2023 : 22 élèves. Ce 3^{ème} cycle, tout comme TryËma, est une source de projection, d'inspiration, d'un but à atteindre qui place le jeune au cœur du processus de création.

TryĒma 4

TryĒma 4, collectif de jeunes danseurs et danseuses, a repris le projet *Vitry-Marrakech, une rencontre des cultures*.

Pendant les vacances d'automne, le collectif TryĒma 4 est parti en voyage à Marrakech, projet à la fois artistique, avec des temps de travail avec des danseurs et danseuses professionnels marocains, et solidaire, avec la rencontre d'une ONG sur place qui s'occupe de la protection d'enfants abandonnés. Les jeunes participants au projet ont financé cette mission solidaire par plusieurs ventes de gâteaux organisées au théâtre Jean Vilar et aux EMA qui ont permis d'acheter ordinateur, calculatrice, vêtements...

Tout au long de l'année, le collectif TryĒma 4 a également participé à plusieurs projets des EMA :

- Au concert *Le bourdonnement des mondes*, suite à l'invitation d'Alexia Guiomar, professeure de piano, accompagnés de la classe de chant d'Aurélia Jonvaux dans le cadre du festival Claude Helffer.
- Au projet *100 pas ou presque* de Taoufiq Izeddiou, mis en place par le théâtre Jean Vilar.
- A la chorégraphie participative imaginée par Angelin Prejlocaj pour représenter la France à l'Union Européenne à travers le film « *Danser l'Europe !* » tourné au Centre de développement chorégraphique national (CDCN) La Briqueterie.

Il est à noter que depuis la création de TryĒma en 2013 : 4 filles et 6 garçons ont intégré une école de formation professionnelle en danse comme l'école du ballet théâtre de Genève, le CND d'Angers...

Résidences

Afin d'enrichir le bagage culturel des élèves et de leur faire rencontrer un artiste et son œuvre, trois artistes ont été en résidence au cours de l'année, avec des temps d'ateliers et de présence régulière auprès des élèves.

- **Taoufiq Izeddiou** et son projet *les 100 pas ou presque*
- **Hélène Marc** qui a présenté sa création danse traditionnelle et danse contemporaine
- **Virginie Delpierre et Michele Simonetti** avec une création présentée au Plateau.

L'été culturel

Présentation d'une création de l'atelier chorégraphique de Virginie Delpierre à l'été Culturel au parc des Coteaux suivi d'un bal participatif contemporain.

Projets en synergie

Toujours dans l'objectif d'enrichir le parcours pédagogique des élèves, le travail en synergie avec le conservatoire de musique et l'école d'arts plastiques est essentiel. Comme cela a été le cas dans le cadre de la fête de la musique et du festival de jazz où Julie Demange, professeure de danse jazz et Hamza Touré, professeur de saxophone ont mis en place un projet commun avec leurs élèves.

Journée danse & handicap

Dans le cadre de la *Semaine de la danse*, l'académie a proposé une journée d'étude *danse & handicap* avec la compagnie ANQA avec :

- Un atelier de danse inclusive entre les danseurs et danseuses adultes et un groupe d'enfants en situation de handicap et les TryËma 3 et 4.
- Une jam « musique, danse et arts plastiques » avec la participation de la classe d'électro-acoustique de Philippe Mion et l'atelier modèle vivant de Clément Reinaud.

Équipe pédagogique

- Nomination de Patrick Entat en tant que directeur adjoint
- Recrutement de Jean Louis Vilto en tant que professeur de danse classique

Gestion des studios

Le manque de studios commence à devenir crucial. Sébastien Réat, professeur de street jazz, est particulièrement concerné pour ses cours avec nombre important d'élèves et de demandes ainsi que pour le projet avec le collègue Audin.

L'AMDV a cherché des solutions temporaires :

- Utilisation d'un studio de danse du palais des sports pour le cours adolescent avancé street jazz, qui est cependant mal adapté à cette discipline en raison de l'absence de miroir.
- Prise en charge des transports en lien avec le service éducation de la Ville pour permettre aux collégien.nes de pratiquer la danse dans un studio aux EMA.

Partenariats

Avec le Centre de développement chorégraphique national - La Briqueterie

Dans le cadre du projet *Copistes*, Sandra Neuveu, directrice du CDCN, a invité Chrystine Van Maerrem pour mener des ateliers chorégraphiques autour des éléments fondateurs du solo *Deltah* créé par Michel Caserta en 1981.

Avec le Centre national de la danse de Pantin et le Mac Val

Les danseurs et danseuses professionnel.les en formation au Diplôme d'Etat en danse sont accueillis au Mac Val pour travailler avec les Pépinières 2 sur « l'enfant, sa rencontre avec l'œuvre ».

Avec le Pôle d'enseignement supérieur musique et danse de Bordeaux Aquitaine (PESMD)

Nicole Piazzon et Virginie Delpierre, professeures de danse contemporaine et Hélène Bourrette, professeure de danse classique ont été sollicitées, en tant que tutrices, par le PESMD de Bordeaux Aquitaine pour accompagner les étudiant.es dans leur formation initiale.

Question de Marie Philip, représentante des élèves et parents d'élèves : pourquoi ne pas étendre les danses à l'école aux arts à l'école (musique et arts plastiques) ?

Elisabeth Milon, directrice de l'école d'arts plastiques, précise que l'école d'arts plastiques a réalisé pendant plusieurs années des interventions dans les écoles élémentaires. Une résidence d'artiste en milieu scolaire a eu lieu à l'école Anatole France. Cependant, depuis quelques années, l'école n'a plus

les moyens d'intervenir auprès des établissements scolaires, ce qui est regrettable car c'est un moyen de cibler les enfants. Le choix a été de réorienter les budgets en conservant l'offre auprès des enfants et des adultes tout en développant une classe prépa. Il est cependant important de souligner que les écoles ne sont pas abandonnées sur le territoire, le Mac Val travaille beaucoup avec les écoles à travers des visites d'expositions, des ateliers de pratique.

Elsa Rossignol, directrice de la culture, précise aussi qu'il y a d'autres types d'actions qui sont menées dans les écoles élémentaires, qui ne relèvent pas toujours de la direction culture. De plus, il y a une volonté forte de travailler avec la tranche d'âge des 15/25 ans comme c'est le cas avec la classe prépa.

Clément Reinaud, représentant des professeurs, ajoute qu'il est important de souligner que nous sommes un service municipal et que nous ne pouvons pas combler les manquements de l'éducation nationale.

Javier Gonzalez Novales, directeur du conservatoire de musique, note qu'il existe une volonté de développer des projets communs avec les scolaires même de manière ponctuelle. Lorsque des demandes sont formulées au conservatoire, elles sont systématiquement étudiées dans l'objectif de les faire aboutir.

Question de Bruno Fazio, représentant des élèves et parents d'élèves : pourquoi l'art dramatique n'est pas enseigné aux EMA ?

Elsa Rossignol, directrice de la culture, explique que même s'il n'y a pas un équipement comme les EMA dédié à l'enseignement du théâtre, il y a en revanche d'importantes structures présentes sur le territoire comme Gare au théâtre, Studio théâtre, théâtre Jean Vilar qui proposent beaucoup d'actions (stages ; ateliers ; formations) avec les enfants, les adolescent.es... Dans le projet initial des EMA, l'enseignement du théâtre avait été intégré. Un choix a ensuite été fait de recentrer l'activité sur la musique, la danse et les arts plastiques.

➤ L'école d'arts plastiques - Mme Milon, directrice de l'école d'arts plastiques

Équipe pédagogique

Depuis le dernier conseil d'établissement, l'école a connu des modifications suite au départ à la retraite d'une enseignante, remplacée par Thomas Dunoyer de Segonzac, professeur de peinture. Il est positionné sur un éventail assez large de cours : enfants inscrits en pépinière, en parcours et élèves adultes.

Clément Reinaud, représentant des professeur.es, précise que suite au départ à la retraite d'Alain Philippeau, il a repris les modules trimestriels. De plus, depuis le début de cette année scolaire, ces cours sont réorganisés avec deux trimestres consacrés au modèle vivant et un trimestre de dessin d'observation. Cela permet de pallier l'absence de cours de dessin pour adultes. Clément Reinaud suggère que ces modules trimestriels soient transformés en atelier annuel de dessin.

Vincent Mesaros, désormais à temps complet au sein de l'école, enseigne à la fois dans le domaine de l'image et la pratique de la terre en lien avec son parcours d'artiste.

A noter également, les interventions régulières d'Alexander Raczka lors de remplacements et en tant qu'artiste invité en pépinière 3 cette année.

En 2023, le concours au grade de PEA (professeur d'enseignement artistique) est organisé et plusieurs enseignant.es de l'école s'y sont inscrits et sont soutenus dans cette démarche. En lien avec l'Association nationale des enseignements artistiques territoriale (ANEAT), des modules d'accompagnement pour la préparation du concours en arts plastiques ont été mis en place.

L'ANEAT permet de mettre en réseau les écoles de pratiques amateurs mais aussi d'aborder de manière commune des problématiques bien particulières. En décembre dernier, l'association a travaillé sur l'accessibilité des enseignements d'arts plastiques pour les personnes en situation de handicap. L'année prochaine sera abordé le thème du parcours de l'élève à l'artiste.

Atelier avec le centre médico-psycho pédagogique (CMPP)

Thomas Dunoyer de Segonzac et Lisa Sartorio interviennent dans un dispositif spécifique avec le CMPP, *l'Atelier*, projet qui existe depuis 2009. Ces deux artistes proposent des espaces d'apprentissage auprès de jeunes enfants qui viennent aux EMA avec leur thérapeute pour s'exprimer par les arts plastiques.

Parcours enfants

Il est important de rappeler que les professeur.es peuvent enseigner à tous les publics : enfants, adultes et étudiant.es en prépa. Cette organisation est un véritable enrichissement car elle permet de créer des ponts entre les groupes.

Les cours en parcours sont proposés par des enseignant.es qui ont leur spécificité d'artiste. Au cours de la même année, les enfants travaillent avec plusieurs enseignant.es, ainsi les champs disciplinaires se mélangent.

Ateliers adultes

Pour les adultes les cours sont dispensés par discipline, les ateliers de terre et de peinture se déroulent néanmoins en parallèle afin de favoriser les échanges.

Clément Renaud, représentant des professeur.es souligne qu'il existe un temps de transition pour les cours adultes en cas de changement d'enseignant.e. Dans de nombreux cas, les cours adultes se vident et il faut les reconstruire petit à petit. En effet, deux enseignant.es en dessin peuvent avoir des visions spécifiques du dessin et des pratiques très différentes.

Expositions et accrochage

Les adultes exposeront leurs travaux à partir du 18 mars. Actuellement sont présentés quelques travaux des étudiant.es en classe prépa.

Comme cela avait déjà été abordé lors du précédent conseil d'établissement, nous ne pouvons malheureusement pas exposer correctement aux EMA. En ce sens, une convention de partenariat a été passée avec la galerie municipale Jean-Collet pour l'exposition de fin d'année des étudiant.es en prépa. En amont de l'exposition à la galerie, les étudiant.es bénéficieront d'un certain nombre de séances de travail sur la question de l'accrochage, également sous un jour plus technique et professionnel.

Clément Reinaud, représentant des professeur.es, considère que si une solution a été trouvée pour la classe prépa, la question se pose toujours des espaces d'exposition pour les enfants et les adultes. Il rappelle le problème de fixation sur les murs que le bâtiment n'a pas bien été pensé pour les expositions de l'école d'arts plastiques.

Hanna Besnainou, cheffe de service ; Elisabeth Milon directrice de l'école d'arts plastiques :

Dans la remarque de Clément Reinaud, deux problématiques sont soulevées : celle de la qualification des espaces suite aux réserves émises par la commission de sécurité et celle des méthodes d'accrochage.

Pour rappel, suite au passage de la dernière commission de sécurité, il a été mentionné que l'installation de volume dans l'espace de la mezzanine n'était pas autorisée. Espace considéré comme un dégagement et non qualifié d'espace d'exposition.

Concernant la question de l'accrochage sur les murs, le fait de ne pas pouvoir mettre de clous est limitatif. La possibilité de doubler les cloisons a fait l'objet d'une étude qui s'est avérée non satisfaisante. En effet, nous nous devons de respecter la qualité architecturale du bâtiment et des espaces et de ne pas dénaturer le projet initial de l'architecte.

Il faut donc travailler en lien avec la direction de l'architecture de manière simultanée sur ces deux sujets : la qualification des espaces et celle des moyens d'accrochage.

Questions annexes sur les espaces d'exposition :

M. Abdellah Abou, représentant des parents d'élève s'interroge sur les possibilités d'autres lieux de Vitry pouvant accueillir des expositions. Lorsque l'on observe la cartographie présentée du lieu d'habitation des élèves des EMA, des expositions hors les murs pouvant de montrer le travail dans d'autres quartiers et toucher d'autres publics.

Ces projets hors les murs se heurtent parfois aux limites techniques : possibilités d'accrochage dans les lieux d'accueil ; transport de matériels...

Quelle utilisation possible du patio des EMA ?

Le patio a été utilisé l'année dernière pour la présentation des travaux en volume dans le cadre de l'exposition des enfants *Hors d'œuvre*.

Est-ce que des thématiques d'exposition sont choisies en amont ?

Régulièrement les enseignant.es et leurs élèves travaillent à partir de thématiques. L'année dernière, l'exposition *Hors d'œuvre* avait pour thème la « mise en bouche ». Cette année l'exposition qui aura lieu en juin sera autour du « secret ».

Pour les étudiant.es en prépa, il n'y a pas de thématique car il faut au contraire qu'ils aient une vision la plus large possible. Le principe de la prépa c'est d'apprendre à organiser son travail. L'année est concentrée sur six mois, les prépas doivent donc avoir très rapidement une production, un questionnement personnel qui puisse être développé pour les concours.

Organisation de la classe prépa

Les étudiant.es débutent la classe prépa en septembre et les premières épreuves de concours arrivent courant mars. Le rythme soutenu d'une année en classe préparatoire est dicté par les inscriptions sur parcours sup et le calendrier des concours...

Cette année, 13 étudiant.es sont inscrits en classe prépa (15 en début d'année mais deux arrêts en cours d'année scolaire). Les candidatures ont nettement augmenté cette année (une centaine de dossiers) grâce à la visibilité apportée par l'Association nationale des prépas publiques aux écoles supérieures d'art (APPEA) rejoint en 2021.

Concernant les tarifs, ceux de la classe prépa de Vitry sont dans la moyenne des tarifs des prépas publiques. **Mmes Elena Nguyen et Zayneb Hlaout, représentantes des élèves de la classe prépa**, précisent que certains d'entre eux ont pu avoir recours à des aides financières variables d'une mission locale à l'autre. Elles notent également que les frais annexes liés à ces études sont élevés (matériels, frais liés aux concours...). En ce sens, l'obtention de l'agrément du ministère de la Culture est important car il permettra aux étudiant.es d'avoir un accès aux bourses et aux logements étudiant.es du CROUS, ce qui n'est pas le cas actuellement.

➤ **Immersion dans les écoles supérieures d'art – A l'échelle 1**

Dans la lignée du partenariat avec l'école supérieure d'arts de Limoges mis en place les précédentes années pour permettre aux étudiant.es de découvrir les écoles supérieures, le projet « *A l'échelle 1* » a vu le jour avec la promotion 22/23. Ce dispositif permet aux étudiant.es de passer une semaine d'immersion dans une école supérieure d'art par groupe de 2 ou 3, en partenariat avec les écoles de Marseille, Amiens, Rouen, Monaco ou encore Bourges.

➤ **Workshops**

Les étudiant.es sont aussi amenés à faire régulièrement des workshops comme cela a été le cas au cours du mois d'avril avec l'artiste Yan Tomaszewski dans le cadre d'un partenariat avec le Mac Val.

➤ **Témoignages des étudiant.es**

Pour **Mmes Elena Nguyen et Zayneb Hlaout, représentantes des élèves de la classe prépa**, un des points positifs de la classe est la bonne cohésion du groupe. Tout au long de l'année, chacun.e développe une démarche artistique personnelle en lien avec des professeur.es à l'écoute. Les interventions types workshop sont très enrichissantes car elles permettent d'aborder d'autres choses et d'avoir des retours critiques différents que ceux formulés par les professeur.es.

Un point négatif, les espaces de stockage insuffisants restent une problématique rencontrée par les étudiant.es.

➤ **Conservatoire de musique - M. Gonzalez Novales, directeur du conservatoire**

Cette année, le bilan confirme le dynamisme et la motivation renouvelés. Il témoigne également d'un rééquilibrage par niveaux qui a permis la pleine implication des classes dans les projets communs du conservatoire.

Collaborations

Nous pourrions dire que ce "retour à la normale" a donné lieu à une année encore plus enrichissante par ses projets et ses nombreuses collaborations comme par exemples :

- Dans le cadre de Festivity : entre le département de jazz du conservatoire et la classe de danse jazz de Julie Demange, avec l'école de jazz EDIM de Cachan (élèves en formation professionnelle) ; dans le cadre du festival Claude Helffer : l'atelier de piano contemporain et Tryëma 4...

- En direction des écoles, avec l'association Scol'Ed, l'intervention de Michel Coury, compositeur, qui a proposé un *Récit musical du voyage d'un livre entre la France et le Bénin*. Ce conte musical visait la sensibilisation des enfants à la solidarité et à l'échange interculturel.

Résultats des élèves et passage de cycle

- 34 élèves ont réussi le passage en cycle supérieur instrumental et 57 élèves en cycle supérieur en formation musicale.
- 8 élèves se sont présentés aux examens organisés par l'UEPA94 (union des conservatoires) et ont obtenu leur diplôme. Certains d'entre eux ont été invités à jouer, en soliste, avec l'orchestre de l'opéra de Massy. Nous les avons également invités à jouer avec l'orchestre symphonique du conservatoire.

Projets par département

La réflexion pédagogique des professeur.es, la recherche de répertoire et les orientations esthétiques de l'année ont donné lieu à des projets par département tels que *l'exotisme* par le département des vents, *lumières de Scandinavie*, par le département de piano.

D'autres thèmes ont été traités cette année avec comme fil conducteur des projets pédagogiques : *Un drôle de tour du monde*, en flûte à bec ; *Le piano nous conte... « La clé d'or » et autres histoires* ; *une Flûte enchantée* par les chorales du conservatoire ; *Musiques de film* ; *Musique à l'image* ; *Déclinaisons aquatiques* par la classe de chant...

Interventions de formation

Stéphane Mingasson est intervenu à propos de la pleine conscience auprès d'une vingtaine d'élèves et professeur.es du conservatoire.

Le clarinettiste Emilien Veret a proposé une formation à l'improvisation au travers d'un répertoire des musiques actuelles et s'appuyant sur l'utilisation de pédales d'effets. Cet atelier a été suivi par une trentaine d'élèves du département des vents.

Festivals du Conservatoire

Trois festivals ont été organisés en 21/22. Créés et portés par le conservatoire depuis quelques années, le festival À travers flûtes, le festival de jazz Festivity, et le festival Claude Helffer, ont proposé 21 concerts dans 10 lieux différents et avec la participation d'environ 150 élèves.

Une des idées fondatrices de ces festivals est l'implication des élèves du conservatoire dans un cadre de programmation professionnelle. Cette année nous avons comme invité d'honneur pour le festival de jazz, Ricky Ford, dernier saxophoniste ténor de Charles Mingus. Le festival Claude Helffer proposait de son côté de nombreuses créations dont la mise en scène du *Pierrot Lunaire*, le monodrame *Ma vie avec la vague* d'après Octavio Paz ou encore 9 créations par la classe d'électroacoustique.

Subventionnée par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), la résidence de l'ensemble Almagiva associé à l'orchestre symphonique du conservatoire a donné lieu au projet, *Musique à l'image*, avec des créations de 4 compositeurs et 4 vidéastes.

Le souhait d'ouverture à d'autres lieux, exprimé lors des différentes réunions pédagogiques, a trouvé une belle résonance dans les programmations de ces festivals, mais aussi au travers des activités de l'orchestre symphonique.

La création musicale, vidéo et scénique, a été particulièrement présente cette année comme un fil conducteur imbriqué dans les différents projets pédagogiques de classes.

Des espaces pédagogiques générateurs de projets

Les disciplines émergentes au sein du conservatoire, comme l'initiation à la composition et l'atelier lyrique, créent des liens pédagogiques avec différentes classes instrumentales, ce qui est gage de la place très importante que ces activités ont dans notre projet pédagogique.

L'atelier lyrique a présenté à la rentrée le projet *L'amour et la vie d'une femme en 27 portraits* dont la mise en scène et le choix contrasté de répertoire ont fait progresser tous les chanteurs et chanteuses dans leur rapport à la musique et à la scène.

Demande de renouvellement du classement du conservatoire

Historique du classement accordé par la DRAC :

- 2007 : classement en tant que conservatoire à rayonnement communal
- 2015 : renouvellement du classement
- 2023 : demande de renouvellement du classement en cours

Le classement du conservatoire ne donne pas accès à un financement spécifique, en revanche cela permet de :

- Gagner en lisibilité et prétendre à des subventions de la DRAC fléchées pour les établissements classés
- Développer le rayonnement du conservatoire et l'attractivité pour les professeur.es
- Diplômer en 3ème cycle court
- Accueillir des tutorats pour des futurs professeur.es formés au CNSMDP, à Poitiers, Dijon...

Cette demande spécifique, uniquement pour le conservatoire de musique, permet de conserver l'articulation diversifiée des enseignements de la danse tout comme ceux de l'école des arts plastiques en favorisant les nombreux échanges pédagogiques et artistiques entre les trois écoles.

Projet d'Etablissement 2023 – 2030

Le projet d'établissement définit non seulement des projets, mais le contrepoint qui les convoque et les fait vivre.

Le conservatoire est conçu comme un espace d'exploration musicale. Un lieu propice à l'échange artistique au croisement d'expérience, où la musique peut devenir un mode de vie. Le conservatoire doit être initiateur de trajectoires et éveiller le désir artistique des élèves.

Axes d'évolution du projet d'établissement et solidification de l'identité du conservatoire

- **La recherche comme fondement du projet pédagogique-artistique du conservatoire**

- **Consolider les liens entre formation et pratique amateur**

- **Développer et ancrer le projet d'établissement dans le projet culturel de la ville**

Il ne s'agit pas seulement de favoriser les moments hors les murs mais de donner sens aux projets au profit de l'identité culturelle de la ville.

- **Développer le département de la création**

Au soutien à la création il faut ajouter le soutien aux jeunes interprètes et aux nouveaux ensembles. Il n'y a pas création sans musicien.nes interprètes.

- **Développer le département de la voix et notamment l'orientation de l'atelier lyrique, pôle source de projets**

- **Dynamiser et consolider des partenariats et collaborations**